

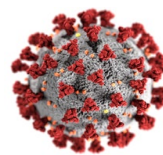
# **COLLEGE SAINT-CHARLES NOTRE DAME**

## **PROTOCOLE DE REOUVERTURE – COVID-19**

**Date de mise à jour : Le 19-05-2020**

### **Table des matières**

|                                           |   |
|-------------------------------------------|---|
| CONTEXTE : .....                          | 2 |
| PRINCIPES GENERAUX : .....                | 2 |
| LIEUX D'ACCUEIL et HORAIRES : .....       | 4 |
| ORGANISATION .....                        | 5 |
| Accueil des élèves.....                   | 5 |
| En classe : .....                         | 5 |
| Les récréations : .....                   | 5 |
| Déjeuner : .....                          | 6 |
| Sanitaire.....                            | 6 |
| Nettoyage des locaux .....                | 6 |
| PERSONNEL ET ENSEIGNANT.....              | 7 |
| PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID ..... | 8 |



## CONTEXTE :

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

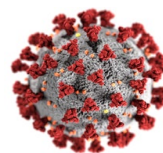
Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de « déconfinement », il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires, progressivement, à partir du 02-06-2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires en fonction du code couleur de notre département. La date de réouverture de l'établissement sera déterminée par le chef d'établissement au regard du respect des conditions d'ouverture.

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du collège Saint-Charles Notre-Dame après la période de confinement, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est évolutif et vient compléter le protocole établi par le ministère de l'éducation nationale.

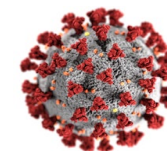
## PRINCIPES GENERAUX :

- Il a été décidé au sein du collège Saint-Charles Notre-Dame, **de maintenir la continuité pédagogique à distance, pour tous les élèves jusqu'à la fin de l'année.**
- Le collège pourra accueillir, lors de l'ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves qui en ont besoin. (Élèves en difficultés, enfants de personnel soignant ou enseignant, enfants dont les 2 parents ne peuvent pas « télétravailler ».) Ils seront encadrés par des enseignants volontaires pour suivre la pédagogie à distance comme leurs camarades.
- Pour tout le personnel la reprise du travail est effective pour tous dès le 02-06-2020. Les personnels doivent donc se tenir prêts à revenir dans l'établissement. Les plannings seront complètement revus. Pour les personnels administratifs, le télétravail sera maintenu au maximum. On pourra envisager des plages horaires en présentiel.
- Les personnels étant considérés comme vulnérables (certificat médical) ou ayant un conjoint ou enfant vulnérable devront rester chez eux.
- La reprise est soumise à 5 principes fondamentaux :
  - **Le maintien de la distanciation physique (1m)**
  - **L'application des gestes barrières (lavage des mains...)**
  - **La limitation du brassage des élèves**
  - **Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel**
  - **La formation, l'information et la communication**



## COVID -19

- Il ne peut y avoir aucun échange ou prêt de matériel : **les élèves devront venir avec leur propre matériel et manuels.** Les élèves pourront venir avec leur ordinateur et ou téléphone avec des oreillettes pour suivre les cours à distance.
- **Port du masque :**
  - **Pour les personnels, le masque est obligatoire dans toutes les situations et impérativement devant les élèves même si vous portez une visière. (Masque à changer toutes les 4 heures)**  
Les masques seront fournis par le rectorat ou l'OGEC. (Mais il est conseillé d'en avoir toujours un avec soi)
  - **Pour les élèves le port du masque est obligatoire dans toutes les circonstances. A changer toutes les 4 heures.** Les parents devront veiller à donner au moins deux masques à leur enfant.
- **Ventilation :** Les classes devront être aérées au moins 10 minutes à chaque fois, avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et la pause méridienne, après le départ des élèves.
- **Limitation du brassage des classes :** les élèves seront accueillis par petits groupes (maximum 15) à la journée. Ils seront affectés dans une seule salle et à une seule place pendant toute la journée.
- **L'arrivée des élèves, les récréations et les sorties** seront échelonnées de manière à ce que les élèves se croisent un minimum. Un accès unique sera réservé aux salles.
- **Les locaux seront nettoyés** et désinfectés. Un personnel sera dédié au nettoyage des sanitaires, et des salles pendant la journée et les récréations.



**COVID -19**

## LIEUX D'ACCUEIL et HORAIRES :

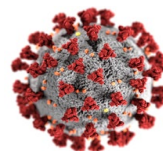
Le respect du principe de distanciation physique est une condition sanitaire impérative.

Avant la rentrée des élèves, les salles de classe doivent être organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs (soit environ 4 m<sup>2</sup> par élève, à l'exception de ceux placés, dans la configuration de la classe, contre un mur, une fenêtre, une bibliothèque, etc.).

Nous avons identifié et aménagé les salles que nous pourrions utiliser : 10 aujourd'hui

On pourrait en fonction du nombre d'élèves accorder 2 classes par niveau les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

| Bâtiment    | Salle         | Capacité d'accueil | Accès                        | Niveau           | Heures d'arrivée | Heures des récréations matin | Déjeuner dans les classes | Récréation méridienne | Récréation AM | Sortie |
|-------------|---------------|--------------------|------------------------------|------------------|------------------|------------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------|--------|
| St Exupéry  | 1             | 15                 | RDC                          | 6 <sup>ème</sup> | 8h30             | 10h00-10h10                  | 11h30-12h00               | 12h00-12h30           | 14h00-14h10   | 15h30  |
|             | 2             | 15                 | RDC                          | 6 <sup>ème</sup> | 8h30             | 10h00-10h10                  | 11h30-12h00               | 12h00-12h30           | 14h00-14h10   | 15h30  |
|             | 3             | 15                 | RDC                          | 5 <sup>ème</sup> | 8h45             | 10h15-10h25                  | 11h30-12h00               | 12h00-12h30           | 14h15-14h25   | 15h45  |
|             | 4             | 15                 | Escalier droit               | 5 <sup>ème</sup> | 8h45             | 10h15-10h25                  | 11h30-12h00               | 12h00-12h30           | 14h15-14h25   | 15h45  |
|             | 6             | 15                 | Escalier extérieur colimaçon | 4 <sup>ème</sup> | 9h00             | 10h30-10h40                  | 12h00-12h30               | 12h30-13h00           | 14h30-14h40   | 16h00  |
| Monet       | 17            | 15                 | Grand escalier               | 4 <sup>ème</sup> | 9h00             | 10h30-10h40                  | 12h00-12h30               | 12h30-13h00           | 14h30-14h40   | 16h00  |
| Marie Curie | Labo SVT      | 10                 | RDC                          | 3 <sup>ème</sup> | 9h15             | 10h45-11h00                  | 12h30-13h00               | 13h00-13h30           | 14h45-14h55   | 16h15  |
|             | Labo Physique | 10                 | RDC                          | 3 <sup>ème</sup> | 9h15             | 10h45-11h00                  | 12h30-13h00               | 13h00-13h30           | 14h45-14h55   | 16h15  |
|             | 16            | 15                 | Escalier bois                | A définir        |                  |                              |                           |                       |               |        |
|             | <b>26</b>     | 15                 | Escalier colimaçon intérieur | A définir        |                  |                              |                           |                       |               |        |
|             |               | 140                |                              |                  |                  |                              |                           |                       |               |        |



## ORGANISATION

### Accueil des élèves

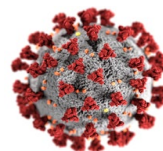
1. L'accueil des élèves se fera par le portail bleu boulevard Stell.
2. Les entrées seront échelonnées par groupe de 30 (2\*15) entre 8h30 et 9h15
3. Les entrées seront filtrées. Les élèves attendront en file indienne dans la cour avant de passer au point de contrôle. Un marquage au sol sera indiqué un fléchage mis en place.
4. Les parents devront avoir pris la température de leur enfant. Seul l'enfant en bonne santé pourra se présenter au collège.
5. Les élèves devront avoir au moins 2 masques et du gel « hydro alcoolique »
6. Au point de contrôle les élèves devront mettre leur masque s'ils ne l'ont pas déjà et se laver les mains avec du gel.
7. Le professeur ou surveillant sera déjà dans la salle.

### En classe :

8. 10 salles de classes ont été identifiées et préparées.
9. Les élèves seront affectés à un groupe de niveau (maximum 15 élèves) et à une seule salle pour la journée.
10. Les élèves seront pris en charge par un professeur volontaire ou un éducateur qui pourra les guider dans leur travail. L'adulte disposera d'un masque.
11. Les classes seront organisées de manière à respecter 1m entre chaque élève.
12. Chaque place sera nominative. Un plan de classe sera apposé sur le bureau.
13. Les élèves devront avoir leur propre matériel (livre trousse cahier, ordinateurs ou téléphone ou tablettes...), aucun prêt ni échange de matériel n'est possible.
14. Aucun déplacement n'est possible au sein de la classe
15. Le port du masque est obligatoire.
16. Les classes devront être aérées en sortant en récréation
17. Les téléphone, tablettes ou ordinateurs pourront être autorisés avec des écouteurs pour suivre les visio-conférences ;
18. Les élèves auront une place attitrée
19. Les professeurs veilleront à aérer les classes en partant.
20. Les passages aux toilettes se feront uniquement pendant les récréations.

### Les récréations :

21. 3 cours de récréation seront matérialisées.
22. Les récréations sont échelonnées par groupe entre 10h00 et 11h00 et 14h00 et 15h00. Il y aura 2 groupes de 15 simultanément dans la cour qui pourra être séparée en 2.
23. Les élèves devront obligatoirement porter leur masque et respecter au maximum la distanciation physique.
24. Les jeux de ballons et autres sont interdits.
25. La cour sera surveillée par un adulte qui veillera à ce que les gestes barrières soient bien respectés.
26. L'accès aux sanitaires devra se faire en respectant les distances de protection et les mesures d'hygiène.
27. Les élèves devront se laver les mains avant et après être passés aux toilettes.



## COVID -19

### Déjeuner :

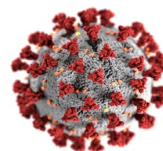
28. Dans un premier temps les élèves viendront avec leur pique-nique, dans un sac isotherme, donc différent de celui contenant les affaires scolaires. On envisagera des paniers repas par la suite. Ils devront prévoir une bouteille d'eau et un repas qui se conserve bien.
29. Le repas sera pris dans la classe à la même place, après lavage des mains au gel.
30. C'est le professeur responsable de la classe qui assurera la surveillance du repas.
31. L'élève veillera à manger proprement il aura avec lui un set de table et une serviette.
32. Les déchets devront être remontés à la maison : prévoir un sac.
33. Les élèves devront se laver les mains après le repas.
34. Une fois le déjeuner fini, les élèves sortiront en récréation avec un masque sous la surveillance d'un éducateur.
35. Les tables seront nettoyées après le repas pendant la récréation des élèves. La salle de classe sera aérée et la poubelle vidée.

### Sanitaires :

36. L'accès aux sanitaires devra être restreint aux heures des récréations.
37. Il est important de se laver les mains avant et après
38. Un surveillant affecté aux sanitaires désinfectera les verrous et toilettes après chaque passage.
39. On veillera à ce qu'une personne s'assure de la disponibilité en quantité suffisante du savon et du papier

### Nettoyage des locaux :

40. Il est prévu d'affecter un personnel chargé exclusivement pendant la journée :
  - De nettoyer les sanitaires après les récréations
  - De sortir les poubelles
  - D'être disponible pour toute intervention de nettoyage.
41. Après le départ des élèves une société de nettoyage viendra désinfecter les locaux utilisés, en respectant le protocole COVID-19
42. Matériel collectif (photocopieur, machine à café...) : après et avant chaque passage l'utilisateur doit désinfecter les parties utilisées

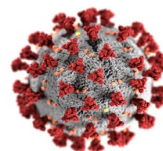


**COVID -19**

## PERSONNEL ET ENSEIGNANT

- ❖ Les contacts et transmission d'information entre personnels se feront essentiellement par mail, téléphone...
- ❖ Les personnels et enseignants devront prendre leur température avant de se présenter au collège. Si elle est supérieure à 37.8°, ils devront rester chez eux, avertir M. Bonnier et contacter leur médecin traitant.
- ❖ L'entrée se fera par la rue René Cassin à l'aide du badge.
- ❖ Les portes seront maintenues ouvertes au maximum.
- ❖ Les personnels et enseignants disposeront d'un masque et d'une visière. Le port du masque sera obligatoire, et impérativement devant les élèves
- ❖ Ils devront se laver les mains dès leur arrivée. Soit au gel hydro alcoolique Soit à l'eau et au savon Un point d'eau est à disposition dans les sanitaires à côté de l'accueil.
- ❖ Ils devront immédiatement rejoindre leur poste de travail.
- ❖ Au moment de la récréation des surveillants prendront le relais dans la cour.
- ❖ Les professeurs présents le matin devront assurer la surveillance du déjeuner dans la salle et désinfecter les tables.
- ❖ Il n'y a pas de service de restauration.
- ❖ Limiter au maximum tout contact
- ❖ Les consignes d'organisation et de surveillance seront données ultérieurement.
- ❖ L'accès pour les professeurs et éducateurs est limité aux seules salles suivantes : RDC du pavillon Lavallière, salles 1,2,3,4,6,16,17,26, labo SVT, labo physique et la salle de permanence.
- ❖ La salle des professeurs et la salle « café » seront accessibles uniquement en mode dynamique.
- ❖ Les sanitaires utilisables par les adultes seront ceux de l'accueil et ceux du RDC du bâtiment Monet.
- ❖ Journée Type pour les adultes

|                             |                            |                            |
|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Accueil                     | 8h15 – 9h15                | 3 personnes                |
| Classe                      | 8h15 à la récréation       | Professeur du matin        |
| Récréation                  | Récréation                 | 3 Surveillants             |
| Classe + déjeuner           | Jusqu'à la fin du déjeuner | Professeur du matin        |
| Récréation méridienne       | Récréation méridienne      | 3 ou 4 surveillants        |
| Classe + récréation+ classe | De 12h30 à 16h15           | Professeur de l'après-midi |



## PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

### 1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, perte de l'odorat et du goût, ..

#### Conduite à tenir

❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

❖ Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

#### En cas de test positif

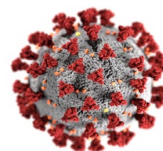
❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.

❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.

❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.



## COVID -19

- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

### 2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte

#### Conduite à tenir

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

#### En cas de test positif

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.